

L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME



En vertu de l'article R*423-15 du Code de l'Urbanisme, **le Maire est l'autorité compétente** pour délivrer les autorisations d'urbanisme au nom de la commune. L'instruction des dossiers peut être assurée par un **service instructeur habilité**.

En tant qu'adhérent à l'**ATD 88**, vous bénéficiez d'un service instructeur mutualisé assurant l'**instruction complète** de vos demandes d'autorisations d'urbanisme. Celle-ci est réalisée de manière **dématérialisée**, facilitant le suivi et le traitement des dossiers.

L'**ATD 88** vous permet de **sécuriser vos procédures**, de **gagner en efficacité** et de vous concentrer sur votre rôle d'autorité décisionnaire.

NOS VALEURS

ACCOMPAGNEMENT : un suivi personnalisé et pédagogique,

TECHNICITÉ : des agents rigoureux et formés aux évolutions réglementaires,

DISPONIBILITÉ : une équipe réactive et à l'écoute.

NOS MISSIONS :

- instruction complète des actes (PC, PD, PA, CU, DP...),
- proposition de décisions conformes à la réglementation,
- conseil technique et accompagnement.

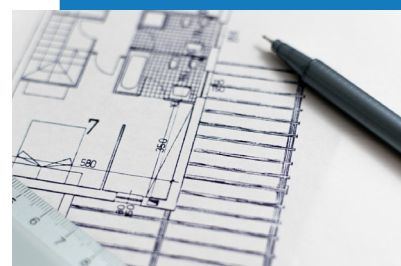
NOS MOYENS :

- instruction dématérialisée quelque soit la taille de la Commune,
- mise à disposition gratuite du logiciel wGeoPC,
- prise en charge par l'ATD 88 de la formation des secrétaires au logiciel.

NOS CONDITIONS FINANCIÈRES :

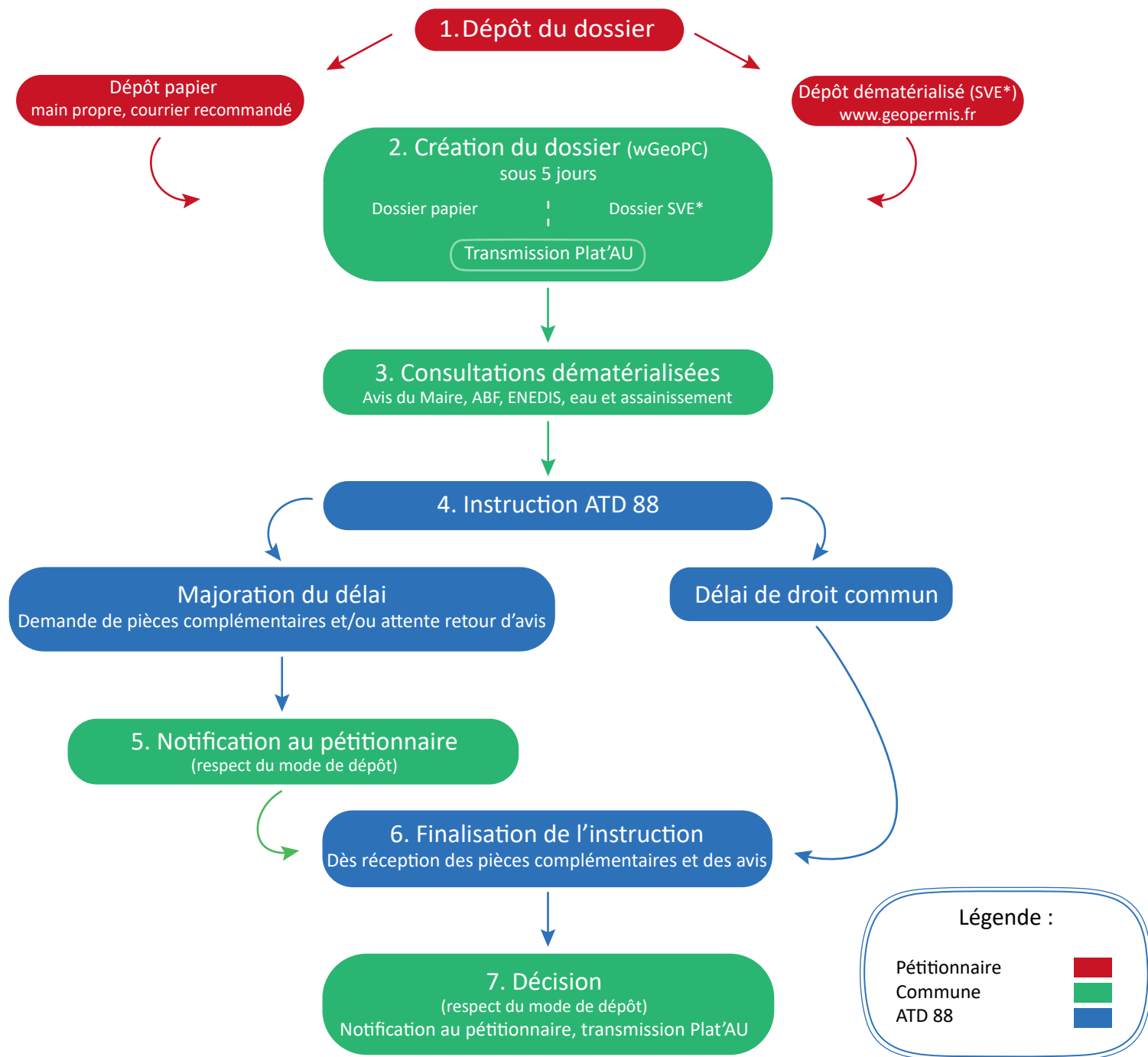
La prestation est facturée semestriellement selon le type d'acte :

- | | |
|--|----------|
| - certificat d'urbanisme d'information (CUa) | 19,50 € |
| - certificat d'urbanisme opérationnel (CUb) | 60,00 € |
| - déclaration préalable | 105,00 € |
| - permis de construire | 150,00 € |
| - permis de démolir | 120,00 € |
| - permis d'aménager | 180,00 € |



INSTRUCTION ADS DU DÉPÔT À LA DÉLIVRANCE

Voir convention type sur le site www.ATD88.fr



*Saisine par Voie Électronique (SVE)

Pôle urbanisme

Aurélie GARRET
Nathalie LAMBERT
Jean-Nicolas JOFFROY
Christophe SELLE

N° ligne directe

03.29.38.52.85
03.29.38.52.86
03.29.38.52.59
03.29.38.52.87

Courriel

urbanisme@atd88.fr
agarret@atd88.fr
nlambert@atd88.fr
jnjoffroy@atd88.fr
cselle@atd88.fr

COURRIEL
contact@atd88.fr
www.ATD88.fr

ADRESSE DES BUREAUX
2 Rue des Tisserands
88190 GOLBEY